



## Le mot du Maire

Le premier semestre 2013 a vu des évolutions importantes dans la vie de la commune de Maël-Carhaix. Tout d'abord, des changements sont intervenus à la mairie qui a vu le départ de Madame Yvonne Philippe, secrétaire générale depuis 1976, et son remplacement par Madame Yvonne Tosser qui lui succède sans qu'aucun recrutement n'ait eu lieu. Désormais, les services, à la mairie, sont assurés par trois personnes.

Cette nouvelle organisation, prévue de longue date, a été sans conséquences sur la conduite des affaires. En effet, les dossiers en attente d'autorisations ou de finalisations sont entrés en phase de concrétisation. La construction de la cantine-garderie a démarré et les murs, sortis de terre, dessinent déjà les différentes pièces du bâtiment. Les marchés concernant les travaux sur le réseau d'assainissement ont été attribués et le démarrage du chantier devient imminent. Le lotissement « Le Clos de l'Etang » et l'extension de la salle polyvalente ont, enfin, obtenu l'incontournable permis de construire et la consultation d'entreprises, par voie d'appels d'offres, a aussitôt été lancée. Ainsi, après l'édification de la nouvelle station d'épuration et la maison médicale, l'avancement des projets utiles et nécessaires à notre collectivité se poursuit pendant que d'autres abordent la phase mise à l'étude.

De nouveaux textes de loi ont été décidés par le gouvernement. Certains touchent la commune directement comme la modification des rythmes scolaires, décidée par le ministre de l'Education Nationale, qui a, certes, été reportée à la

rentrée de septembre 2014 dans de très nombreuses communes, comme à Maël-Carhaix. Mais, cette réforme nous préoccupe car sa mise en œuvre paraît complexe ; elle entraîne des retombées, non négligeables, sur les finances communales mais également sur les familles qui devront s'adapter à une nouvelle organisation.

De nombreuses animations sont proposées aux jeunes durant la période scolaire (école de football, école de musique, cap sports année). Celles-ci s'arrêtent pendant la période estivale.

Aussi, pour l'été, saison des vacances et de détente, qui arrive des activités pour les jeunes ont été prévues sur le site de l'Etang des Sources dans le cadre de Cap Sports été. Elles viennent compléter, dans un schéma différent, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement proposé à Glomel par la CCKB.

Enfin, de nombreux nuages, de toutes sortes, obscurcissent notre horizon depuis de longs mois, certains en subissent les aléas plus que d'autres aussi j'achèverai mon mot en leur recommandant de garder espoir et en vous souhaitant à tous un été dont les rayons du soleil vous permettront de vous ressourcer et d'en tirer le plus grand profit que vous soyez au travail ou en vacances.

Bon été à tous !

Michel HENRY

**LE REPAS DES ANCIENS (68 ans et plus) aura lieu à la salle polyvalente  
le DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013 à MIDI  
Inscriptions à la mairie pour la fin septembre**

## VOIRIE 2013

Le programme de voirie traditionnelle à Maël-Carhaix a été défini au mois de décembre et transmis au groupement cantonal, piloté par la mairie de Plévin en 2013, qui a lancé les appels d'offres préparés par la DDTM. L'ouverture des plis s'est tenue le 5 avril.

Le lot « Enrobé » (3 réponses) a été confié à l'entreprise « Brûlé-Weickert » ainsi que le lot « bicouche Point à temps » (1 seule réponse).

Le programme de Maël-Carhaix comprend : en enrobé à chaud, la voie de Quilliou Suzanne sur 2 zones, le reste a été réalisé en enrobé à froid c'est-à-dire la Cité des Sports, Kerdoupin, Kervouache et le point à temps comprenant 15



Travaux de voirie à Kerdoupin

tonnes d'émulsion était à répartir sur les différentes voies retenues. Le montant de ces travaux s'élève à 126137,75€. Les travaux ont été effectués à la fin du mois de mai et début juin.

Une série de curages de fossés a été confiée à l'entreprise Le Bihan de Paule après appel d'offres.

En outre des travaux de sécurisation sur la route de Paule ont été exigés par l'ATD (Assistance Technique Départementale). L'étude a été confiée au cabinet D2L Betali qui est déjà en charge du lotissement. Il est prévu un rétrécissement de la chaussée à 6 mètres obtenu par des tracés, la réalisation d'accotements et la pose de jardinières.

## TRAVAUX A L'ETANG DES SOURCES



Abattage des peupliers à l'Étang des Sources

Les cyprès poussant le long de l'abattoir de Penalan laissaient tomber des débris végétaux dans les bassins de traitement des eaux aussi les services sanitaires ont demandé l'abattage de ces arbres. La mairie a fait appel à l'Office National des Forêts, gestionnaire des boisements communaux, pour conduire ce chantier. L'entreprise Ropars a procédé à l'abattage de ces cyprès indésirables à l'outil industriel et des deux grands peupliers situés sur la digue, dont l'enlèvement avait été demandé par les services de la police de l'eau au moment du classement de l'Étang des Sources. Ces bois seront broyés et transformés en plaquettes.

Une remise en état des sentiers autour du plan d'eau suivra et une nouvelle plantation est envisagée pour dissimuler le site industriel.

## JEUX AU PLAN D'EAU

La mairie a décidé de compléter la panoplie de jeux proposée aux enfants devant la plage de l'Étang. « Dominox » est un jeu vendu par la société SDU présentant des caractéristiques différentes du parc déjà existant (filet à grimper en cordes). Son coût s'élève à 3500€ auxquels il convient d'ajouter le montage par les agents communaux et la fourniture de près de 20m<sup>3</sup> de sable pour la réception au sol des pratiquants.



Nouveau jeu au plan d'eau

## CANTINE GARDERIE



Chantier de la cantine - garderie

Les travaux de construction de la nouvelle cantine - garderie - salle polyvalente ont débuté au début du mois de mai. Après le terrassement effectué par l'entreprise « Eiffage TP », la réalisation du gros œuvre, par l'entreprise Le Coq, a suivi et continue actuellement. Les réunions de chantier, prévues chaque mardi matin, se déroulent en présence de Mr Martin-Rivière, maître d'œuvre, des élus, des artisans et des services concernés par les travaux en cours.

## MARCHES : CANTINE -GARDERIE

N°	LOTS	ENTREPRISES	ADRESSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Terrassement	Eiffage	Pontivy	60 201,50 €	72 000,99 €
2	Gros œuvre	Le Coq Bidot	Plaintel	226 772,24 €	271 219,60 €
3	Charpente Lamellé Collé	Motreff	Lannion	35 788,50 €	42 803,05 €
4	Etanchéité	Technique Etanchéité	Morieux	69 231,81 €	82 801,24 €
5	Ravalement	SARL DIAS	La Meaugon	14 300,00 €	17 102,80 €
6	Menuiseries extérieures	Falher	Rostrenen	46 735,00 €	55 895,06 €
7	Menuiseries intérieures	Falher	Rostrenen	32 560,97 €	38 942,92 €
8	Cloisons sèches et isothermes	Le Gall Noël	Plounévez- Quintin	38 733,42 €	46 325,17 €
9	Serrurerie et charpente métallique	Le Houerf	Ploumagoar	36 960,80 €	44 205,12 €
10	Plafonds suspendus	Brochain	Plémy	24 666,34 €	29 500,94 €
11	Revêtements de sols et faïences	Moysan	Pontivy	82 040,74 €	98 120,73 €
12	Peinture	Le Bonhomme	Maël-Carhaix	19 357,50 €	23 151,57 €
13	Espaces verts Clôtures	Lucia	Gouarec	11 305,56 €	13 521,45 €
14	Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation	CSA	St Briec	199 082,52 €	238 102,69 €
15	Electricité CFO CFA SSI	Eiffage Energie	Saint Martin des Champs	62 218,05 €	74 412,79 €
16	Equipement office et self	Kerfroid	Dinan	55 583,02 €	66 477,29 €
<b>TOTAL</b>				<b>1 015 537,97 €</b>	<b>1 214 583,41 €</b>

## EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

L'obtention du permis de construire a été retardée par l'attente de la réunion de la sous-commission de sécurité qui s'est réunie le 27 mai. Le volume des nouvelles pièces dépassait les 50m<sup>3</sup>. La construction d'un sas, non prévu, devenait nécessaire pour répondre aux normes en vigueur. Ces locaux, utilisés pour le rangement et stockage des tables et des chaises,

non accessible au public, a donc fait l'objet d'une demande de dérogation demandée par la mairie.

Le cabinet J.Y. Philippe, maître d'œuvre, a préparé le document de consultation des entreprises qui a été approuvé par le conseil municipal. Les appels d'offres en direction des entreprises vont suivre.

## ASSAINISSEMENT

Le réseau d'égouts, construit vers 1975, présente des parties dégradées qui laissent s'infiltrer des eaux parasites qui nuisent au bon fonctionnement de la nouvelle station d'épuration. Une réhabilitation du réseau dans certains secteurs s'imposait.

La commune a retenu le cabinet SAFEGE pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération. Celle-ci consistera à reconstruire le réseau route de Rostrenen sur une longueur de 490 m complété par une tranche conditionnelle de 120m. Par ailleurs, d'autres anomalies repérées en différents points du bourg seront corrigées par des interventions sur les tampons non étanches et les boîtes de branchement défectueuses.

En vue d'opérer une nouvelle tranche de travaux sur d'autres zones, des investigations télévisées sont prévues pour repérer les parties défectueuses qui nécessiteront, plus tard, une réhabilitation.

3 lots de travaux ont été constitués. Après appel d'offres les lots ont été attribués :

- \* Lot 1 : Réhabilitation du réseau Rte de Rostrenen : Entreprise Lopin (185746€)
- \* Lot 2 : Contrôle des travaux : Entreprise A3SN (2876€)
- \* Lot 3 : Inspections télévisées : Entreprise A3SN (3840€)

## LOTISSEMENT « LE CLOS DE L'ETANG »

Après avoir, au dernier moment, fait reculer les habitations prévues le long de la route de Paule, de 13,50m à 15m, pour répondre à des normes, le permis d'aménager a été obtenu. Le maître d'œuvre « D2L Betali » a produit le dossier de

consultation des entreprises qui a été approuvé par le conseil municipal du 14 juin. Les appels d'offres pour la réalisation des travaux vont pouvoir être lancés immédiatement.

## VENTE DE MAISONS

En 2011, la commune avait effectué les démarches nécessaires pour devenir propriétaire de biens vacants sans maître. La procédure étant terminée, le conseil municipal a

décidé de mettre en vente ces biens situés rue des Ardoisières et au Porz Kloz. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.



## CCKB : COOPERATION AVEC POHER COMMUNAUTE

La redéfinition des périmètres des communautés de communes a entraîné des discussions au niveau de la CCKB où Treffrin, Plévin et Tréogan ont demandé à intégrer Poher-Communauté. D'autres communes du secteur, dont Maël-Carhaix, semblent également intéressées par cette idée. La nécessité de se regrouper autour de pôles majeurs a semblé aux différents délégués communautaires une stratégie inéluctable si l'on veut que le territoire vive.

Ainsi, à l'unanimité, a été voté le texte suivant : « A partir de cette analyse, le Président suggère que soit proposée à Poher-Communauté une coopération évolutive qui pourrait prendre la forme suivante :

*Etape 1 : Intégration d'élus de chaque partenaire dans les commissions thématiques de l'autre partenaire, dans le but de s'informer mutuellement, de prendre conscience des différences et des concordances des politiques de chaque EPCI, d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble...*

*Etape 2 : Harmonisation des actions conduites sur toutes les compétences en débutant par celles ayant trait aux services à la population (Transport à la demande, enfance-jeunesse, gestion des déchets ménagers, offre de soins, maintien à domicile, culture, SPANC, piscine...) et en poursuivant par celle relatives à la préservation et à la promotion du territoire (environnement, tourisme, développement économique...)*

*Etape 3 : Sur la base des données recueillies dans le cadre du partenariat conduit, élaboration d'un SCOT commun aux 2 EPCI, voire un SCOT plus vaste intégrant des communautés de communes circonvoisines.*

*Etape 4 : Préparation de la fusion des 2 intercommunalités qui pourrait intervenir en 2017, au moment de la révision des schémas départementaux de coopération intercommunale. »*

## AIDE A L'HABITAT

La communauté de communes du Kreiz Breizh a mis en place, pour les années 2012 et 2013, une action volontaire et ambitieuse en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat de sa population.

Ce programme, subventionné par l'ANAH et la CCKB, porte principalement sur les travaux d'économie d'énergie.



Il prendra fin au 31 décembre 2013.

Renseignements auprès du PACT HD 22 au 02 96 62 22 00 ou à la permanence tenue le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h à 12h à la cité administrative de ROSTRENEN. Permanences : 2 juillet, 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre et 3 décembre.

## TRANSPORT RURAL A LA DEMANDE

La communauté de communes du Kreiz Breizh propose ce service à l'ensemble de la population du territoire. Un règlement intérieur vient d'être adopté. Voici quelques éléments importants :

Tous les habitants résidant sur la CCKB peuvent circuler librement sur les 28 communes du territoire. Il ne prend pas en charge les urgences médicales, les trajets domicile / travail ou école, .... Tarifs :

- 2€ le trajet (4€ l'aller – retour)
  - 0,50€ (1€ l'aller retour) pour le déplacement des enfants vers les ALSH, les bases nautiques, les activités cap sports et l'école de musique. Les enfants devront être munis d'une carte annuelle, à présenter au chauffeur, obtenue auprès de la CCKB
  - 1€ (2€ l'aller retour) pour se rendre aux restos d cœur
- Le service fonctionne :

- \* Le mardi de 7h30 à 14h
- \* Le mercredi de 7h30 à 18h30
- \* Le jeudi de 13h30 à 16h30 (réservé aux bénéficiaires des restos du cœur)
- \* Le vendredi de 13h à 18h30

Les réservations se font auprès de la centrale de mobilité au n° azur 0 810 22 22 22. La centrale s'autorise un battement de 15 minutes par rapport à l'heure du rendez-vous. Cependant, les taxis n'attendront pas les retardataires afin de ne pas pénaliser les autres usagers.

Un certain nombre d'autres articles existent portant sur les comportements, les interdictions, les annulations, les animaux, les amendes et sanctions....

Ce règlement est disponible à la CCKB, dans les mairies, dans les taxis et sur le site de la CCKB : [www.kreiz-breizh.fr](http://www.kreiz-breizh.fr)

## RN 164

La mise à 4 voies de la Nationale 164, entre Lomeven et Plouguernevel, fait l'objet d'une étude en cette période. Maël-Carhaix, Kergrist-Moëlou, Glomel, Rostrenen et Plouguernevel sont concernés. 4 variantes de tracés sont proposées. Elles concernent principalement la déviation de Rostrenen. Des modalités de concertation de la population sont mises en place :

Elle se déroule sur 4 semaines, du lundi 17 juin 2013 au vendredi 12 juillet 2013.

Un dossier et une plaquette d'information sont diffusés dans les mairies et des pages spécifiques dédiées au projet sont ouvertes sur le site internet de la DREAL

Une réunion publique, où était conviée la population, s'est tenue à Rostrenen le lundi 17 juin

Les services de la DREAL assureront une demi-journée de permanence pour répondre à d'éventuelles questions. Le site internet de la DREAL peut être utilisé pour déposer des questions et donner son avis

Les avis recueillis seront adressés pour début septembre 2013 et l'Etat en dressera le bilan et l'enverra aux communes concernées à l'automne 2013.

## TAUX D'IMPOSITIONS 2013

Le conseil municipal du 15 mars 2013 a voté les taux d'imposition des taxes directes locales en les maintenant à leur niveau de 2011 et de 2012 avant de voter le budget primitif de la commune.

TAUX MOYENS COMMUNAUX 2012 au niveau :			
	National	Départemental	Maël-Carhaix
Taxe d'habitation	23,83%	30,56%	13,97%
Taxe foncière (bâti)	20,04%	21,96%	18,62%
Taxe foncière (non bâti)	48,79%	75,37%	59,75%

## BUDGET COMMUNAL 2013

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	1 210 000 €	DEPENSES	2 100 000 €
011 - Charges à caractère général	370 000 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	136 000 €
012 - Charges de personnel et assimilées	370 000 €	204 - Subventions d'équipement versées	104 250 €
014 - Atténuations de produits	1 000 €	21 - Immobilisations corporelles	74 347,81 €
023 - Virement à la section d'investissement	300 000 €	23 - Immobilisations en cours	1 785 402,19 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 987,16 €		
65 - Autres charges de gestion courante	125 000 €		
66 - Charges financières	35 000 €		
67 - Charges exceptionnelles	2 012,84 €		
RECETTES	1 210 000 €	RECETTES	2 100 000 €
013 - Atténuations de charges	24 500 €	001 - solde d'exécution de la section d'investissement reporté	262 745,24 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 480 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	300 000 €
73 - Impôts et taxes	470 000 €	024 - Produits de cessions	702 840,98 €
74 - Dotations, subventions et participations	600 000 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 987,16 €
75 - Autres produits de gestion courante	25 000 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	445 806,62 €
76 - Produits financiers	20 €	13 - Subventions d'investissement reçues	381 620 €
77 - Produits exceptionnels	1 000 €		

## DETTE DE LA COMMUNE

ANNEE	ANNUITE	INTERETS	CAPITAL	CAPITAL RESTANT DÛ
2008	207 158,17 €	60 897,02 €	146 261,15 €	1 225 510,78 €
2009	194 516,20 €	53 448,85 €	141 067,35 €	1 079 249,63 €
2010	180 279,12 €	52 439,84 €	127 839,28 €	1 038 182,28 €
2011	167 971,05 €	45 915,16 €	122 055,89 €	910 343,00 €
2012	167 829,06 €	39 806,66 €	128 022,40 €	788 287,11 €
2013	167 681,36 €	33 394,46 €	134 286,90 €	660 264,71 €
2014	130 151,12 €	26 663,18 €	103 487,94 €	525 977,81 €
2015	129 991,40 €	21 258,39 €	108 733,94 €	422 489,87 €
2016	99 348,60 €	15 575,95 €	83 772,65 €	313 756,86 €
2017	74 595,60 €	11 487,36 €	63 108,24 €	229 984,21 €
2018	74 415,93 €	8 310,57 €	66 105,36 €	166 875,97 €

## SUBVENTIONS 2013

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET	MONTANT 2012
Prévention routière. St Brieuc	Lutter contre l'insécurité routière	20.00 €
Solidarité Paysans de Bretagne St Brieuc	Aider les agriculteurs en difficulté	30.00 €
Croix Rouge Française. Rostrenen	Aider les personnes en difficulté	30.00 €
Aide à domicile en milieu rural	Accompagnement des familles	50.00 €
Chambre des métiers et de l'artisanat de Ploufragan	Poursuivre la formation d'apprentis	60.00 €
Chambre des métiers et de l'artisanat Vannes (1 apprenti )	Poursuivre la formation des apprentis	20,00 €
Association des joueurs de palets sur terre de Centre-Bretagne	Promouvoir la pratique du jeu	30.00 €
Radio Kreiz Breizh. St Nicodème	Radio locale	100.00 €
Cercle celtique. Rostrenen	Organisation du Kan Ar Bobl	389.00 €
Breiz Traou Goz. Plouguernevel	Sauvegarder le patrimoine et la mécanique ancienne	30.00 €
Centre généalogique du Poher. Carhaix Plouguer	Améliorer les prestations auprès des adhérents	20.00 €
Judo club du Poher. Carhaix	Pratique du judo	20.00 €
Ass Da Viken. Maison de retraite Trébrivan	Animations pour les résidents	20.00 €
Ass « Pierre bleue » EHPAD Maël-Carhaix	Animations pour les résidents	
Ass Gym Senior Maël-Carhaix	Poursuivre les cours de gym	100.00 €
Amicale Laïque Maël-Carhaix		
Club cyclo	Poursuivre la pratique du vélo	250.00 €
Club gymnastique	Pratique de la gym	100.00 €
Ass Danserien Kreiz Breizh. Maël-Carhaix	Promouvoir la culture bretonne	200.00 €
Ass Kalon Breizh. Maël-Carhaix	Chant	100.00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Maël-Carhaix	Développer les activités	150.00 €
Association d'animation touristique du canton de Maël-Carhaix	Actions en faveur du développement touristique	400.00 €
FNACA. Maël-Carhaix	Adhérents d'Anciens d'Algérie	200.00 €
Jeunesse Sportive du Kreiz Breizh	Poursuivre l'encadrement de jeunes footballeurs	200.00 €
USMC	Pratiquer le football	2 300 .00 €
Association des propriétaires et chasseurs de Maël-Carhaix	Pratique de la chasse et régulation des espèces nuisibles	400.00 €
Association de pêche (APPMA)	Pratique de la pêche, loisir et tourisme	300.00 €
Carhaix Poher gymnastique	Activités sportives	20.00 €
Vie libre Saint Brieuc	Aide aux malades	20,00€
Association La Fourmi-e	Activités culturelles	100,00€
Cap Sports	Activités sportives (Année et vacances)	2916€
Baleerien Maël	Pratique de la marche sur Maël-Carhaix	100,00 €
Solidarité logement	(0.5 € x 1620)	810.00 €
Association des Jardins de Kervezennec	Promotion des jardins	6 000.00 €
	1/3 emploi associatif	8 000.00 €
OGEC	Participation Ecole primaire	14257,00€

## SAINTE BARBE

Cette cérémonie s'est déroulée le 7 décembre 2012 à Maël-Carhaix en présence des élus dont Mme Le Houérou, député, du colonel Vermeulen, directeur du SDIS, de l'ensemble des sapeurs pompiers Maël-Carhaisiens et des représentants des casernes voisines. Elle permet de dresser le bilan des interventions de l'année écoulée. Celles-ci progressent chaque année depuis 2009.

La Sainte Barbe, fête traditionnelle des pompiers, est très souvent le moment choisi pour reconnaître officiellement les mérites d'un certain nombre d'entre eux. Ainsi, Yvon LE BOUFFO a reçu la médaille d'honneur avec rosette des sapeurs pompiers échelon vermeil, Thierry KERBELLEC, Joël PASQUIER et Patrick LE LAN ont reçu la médaille d'honneur

des sapeurs pompiers échelon argent (20 ans), Thierry KERBELLEC est promu au grade de sergent-chef, Yovenn LE BONHOMME est promu caporal et Eric CORBEL, Nicolas SIMON et Fabien LE DANTEC deviennent sapeur pompier de 1<sup>ère</sup> classe validant leur formation d'équipier.

L'effectif du centre Maël-Carhaisien progresse et atteint maintenant 28 sapeurs volontaires dont 3 femmes. Les dernières recrues sont Benjamin RETY et Andy POULIZAC.

Notons qu'un sapeur pompier ne devient totalement opérationnel qu'au bout de 3 ans après avoir suivi différentes formations. Outre les nombreuses interventions l'ensemble de l'effectif suit des séances de maintien des acquis et des stages dont découlent les promotions.

## CHASSE A L'ŒUF

Cette année encore, le samedi de Pâques, André Garandel et ses collègues du comité des fêtes, proposaient aux enfants une chasse à l'œuf sur le coteau boisé de l'Étang des Sources. Malgré un temps maussade, de nombreux enfants ont recherché,

avec enthousiasme, les œufs de poules dissimulés dans les herbes avant de venir retirer auprès des organisateurs les délicieux œufs en chocolat.

## LOTO

Cette année encore, le comité des fêtes, présidé par André Garandel, a voulu apporter sa contribution à la lutte contre la mucoviscidose en organisant le 20 avril un loto. Celui-ci a

rassemblé près de 300 personnes qui ont joué toute la soirée, attendant que les nombres tant attendus soient annoncés par l'animateur Yvon Le Bouffo.

## BIATHLON



Biathlon sur l'Étang des Sources

Le Centre Nautique et d'Animation de Glomel (CNAG), dirigé par François Xavier Jacquet, a organisé, le 7 avril dernier, une épreuve du championnat départemental de biathlon sur le site de l'Étang des Sources. Le biathlon se compose d'un parcours en kayak sur l'Étang suivi d'une course à pied de 2 km.

Cette dernière épreuve de la coupe départementale a réuni plus de 80 compétiteurs répartis en 4 catégories : poussins, benjamins, minimes et course « open » (de cadets à vétérans). Cette dernière manche a été remportée par un kayakiste de niveau national Maxence Briand, du club de canoé-kayak de la Roche-Derrien, qui a largement dominé ses adversaires.

A l'issue de la journée, les lauréats ont reçu des médailles récompensant leurs efforts.

Les organisateurs ont apprécié la qualité du site et ont exprimé le vœu d'y revenir.

## NOCES DE MERISIER

Mardi 9 avril 2013, monsieur et Madame Jullien, résidants à l'EHPAD de Maël-Carhaix avaient décidé de reproduire la cérémonie qu'ils avaient réalisée 53 ans plutôt lorsqu'ils s'étaient présentés devant Yves Louis Le Guellec maire de Glomel pour se marier.

Cette fois, Yves et Annick sont venus en cortège derrière les sonneurs jusqu'à la mairie de Maël-Carhaix pour célébrer leurs noces de merisier. Installés comme lors des cérémonies de mariages officiels, Yves et Annick Jullien, émus, ont écouté le maire qui a retracé l'historique de leurs parcours. Ils ont, ensuite, réitéré leurs consentements par lesquels ils se sont engagés à poursuivre leur union et, à nouveau, signé l'acte de mariage.

Ils étaient accompagnés de leurs familles et amis parmi lesquels se trouvaient Paul Jullien et Armande Bizou qui

jouaient le rôle de garçon et fille d'honneur comme ils l'avaient fait 53 ans plutôt. La journée s'est poursuivie à l'église avant de retourner à l'EHPAD où le banquet traditionnel des mariages d'antan était servi.



Noces de merisier à la mairie



## FETES DES PLANTES

La 20ème « Fête des Plantes » s'est déroulée dimanche 12 mai. Elle a rassemblé une quarantaine d'exposants qui ont présenté un éventail de plantes rares et insolites, des travaux d'artistes et d'artisans ainsi que de nombreux conseils de jardinier par l'intermédiaire de spécialistes. Cette 20è édition, pilotée par Jean-Yves Connan, président de l'association des jardins de Kervezennec a été inaugurée en présence de Joël Le Croisier, Conseiller Général, Jean-Yves Philippe, Président de la Communauté de Communes, de Maires du canton et des élus Maël-Carhaisiens.

Cette fête a encore rassemblé de nombreux visiteurs accueillis par les nombreux bénévoles qui les attendaient à différents postes dont le café – crêpes toujours très apprécié.



Image de la fête des plantes

## TROC ET PUCES



Troc et puces

La journée « troc et puces » organisée par l'association « Ar Mein Glaz », s'est déroulée samedi 25 mai sur le site de l'Étang des Sources. Les chineurs étaient nombreux à ce traditionnel rassemblement Maël-Carhaisien où chacun a pu faire des affaires en achetant ou en vendant des produits plus ou moins insolites. Les fonds récoltés par l'association permettront à celle-ci de développer son musée que Jean-Yves Connan et ses collègues ouvrent au cours de l'été.

## TOUR DU CANTON



Remise des récompenses par Yvon Le Calvez

Depuis plusieurs années, Yvon Le Calvez et son équipe des cyclos Maël-Carhaisiens organisent le tour du canton en vélo. Plusieurs circuits étaient proposés aux 117 participants venus des clubs voisins de Callac, Carhaix, Rostrenen et autres. Les cyclistes ont pu évoluer sous un soleil printanier avant de se voir remettre différentes coupes récompensant chaque catégorie de participants.

Parallèlement, l'association « Ar Baleerien » présidée par Marie-Ange Guéguen proposait aux marcheurs deux circuits de 5 et 11km dans la campagne de Maël-Carhaix.

## ART CONTEMPORAIN AU CROASTY

L'association « la fourmi-e » a construit un projet autour des arts contemporains et des fermes qui donne lieu à un parcours sur 6 communes de la CCKB dont Maël-Carhaix.

En effet Daniel Le Maître, producteur de cidre au Croasty, a accepté de participer à ce projet. Il a accueilli pendant une dizaine de jours un artiste qui a travaillé à la réalisation d'une œuvre présentée au public les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013. L'œuvre restera en place tout au long de l'été et sera visible librement.



Les visiteurs devant l'œuvre artistique



## FETE DU 14 JUILLET



Danse « ar boked »

Après la cérémonie officielle, les animations se poursuivront par le vin d'honneur et la « danse du bouquet » sur la Place. Dans l'après-midi, des jeux de boules et de palets se dérouleront pendant que les enfants pourront participer aux différentes courses qui seront proposées par les responsables du comité des fêtes avant que les « costauds » ne se mesurent au lancer du poids et au tire à la corde où les équipes de 6 peuvent déjà s'élaborer.

En soirée, un grand feu d'artifice musical sera tiré au-dessus de l'Etang des Sources et le bal populaire clôturera la journée.

## FETE DES BATTAGES

La fête des battages et des vieux métiers constituera, cette année encore, l'un des grands moments festifs de l'été. Les visiteurs pourront observer les pratiques d'antan et participer aux différentes animations qui seront proposées : jeux bretons, lancer de la botte de paille, danses, promenades en calèche.....



L'ancienne batteuse en action

## MUSEE AR MEIN GLAZ

Le musée des Ardoisières, situé Place de l'Ancienne Ecole, sera ouvert au public et pourra être visité :

- Mardi 9 juillet
- Mardi 23 juillet

- Vendredi 2 août
- Mercredi 14 août (dans le cadre des journées découvertes)
- Mardi 20 août

Il sera aussi présent jeudi 15 août à la fête des battages.



Image de l'ardoisière

## INITIATION A LA DANSE BRETONNE

L'Association d'Animation Touristique du canton de Maël-Carhaix propose des cours gratuits d'initiation à la danse bretonne pour les débutants et semi-débutants avec le concours des sonneurs et des danseurs de l'Association « Danserien Kreiz Breizh » à la salle polyvalente de 20 heures à 22 heures :

- Mercredi 17 juillet
- Mercredi 24 juillet
- Mercredi 31 juillet
- Mercredi 7 août
- Mercredi 14 août
- Mercredi 21 août



Danses bretonnes à la salle polyvalente

## RENCONTRES DECOUVERTES

Les rencontres découvertes sont organisées par le Pays Touristique Guerlédan-Argoat avec la participation de l'Association d'Animation Touristique de canton de Maël-Carhaix. Pour chaque journée, rendez-vous à 14 heures Place du Centre à Maël-Carhaix.

Mercredi 10 juillet 2013 : « Du tissage du mohair au musée des Automates »

- Visite d'un élevage de chèvres angora
- Le mohair, la fibre sous tous ses aspects (vidéo)
- Le Musée des Automates – la vie en milieu rural au début du XX<sup>e</sup> siècle



Chèvres angoras

Mercredi 23 juillet : « Des fouilles archéologiques à la cidrerie »

- Le jardin d'eau de Keroguiou
- Le site archéologique de Bressilien (Visite commentée par un archéologue)
- La cidrerie – visite et dégustation



Jardin de Keroguiou

Lundi 5 août : « Passion et savoir-faire »

- Le jardin d'eau de Keroguiou
- Les lapins « fauves de Bourgogne » d'Aimé Le Guyader
- La cidrerie « Daniel Le Maître » -visite et dégustation



« Fauve de Bourgogne »

Mercredi 14 août « Du tissage du mohair au Musée des Ardoisières »

- L'élevage des chèvres angora
- Le mohair : La fibre sous tous ses aspects (Vidéo)
- Le musée des Ardoisières.



Dans la mine

## CAP SPORT VACANCES ETE

Dates	Coût	De 10h à 12h	De 14h à 16h
Du 15/07 AU 18/07	20€ L'activité	Jeux de plage (de 5 à 8 ans)	Jeux de plage (9 ans et plus)
Du 23/07 au 26/07	1 activité : 20€	Course d'orientation	Kayak
	2 activités : 35€ (Pour les enfants de plus de 7 ans)		
Du 12/08 au 16/08	1 activité : 25€	Tir à l'arc /Sarbacane	Jeux traditionnels
	2 activités : 45€ (Avec, pour les 2 groupes, une sortie au laser game)		
Du 19/08 au 23/08	1 activité : 20€	BMX	Course d'orientation
	2 activités : 35€ (Avec une sortie à la piste BMX de Rostrenen)		

Les activités se dérouleront à l'Etang des Sources à Maël-Carhaix.

**Renseignements et inscriptions :**

[paul.bernard1989@gmail.com](mailto:paul.bernard1989@gmail.com) Tel : 06 65 18 45 19



## RYTHMES SCOLAIRES

Le gouvernement a décidé de modifier les rythmes scolaires dans les classes maternelles et primaires. Cette modification concerne la durée de la journée de classe qui verrait la fin des cours passer de 16h30 à 15h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. En compensation, les élèves travailleraient le mercredi matin ou éventuellement le samedi matin.

Après 15h30, les enfants pourront bénéficier d'autres activités (non obligatoires) : du soutien et des animations

périscolaires (culturelles, sportives...) dont la mise en place reviendrait aux collectivités.

La réforme devait démarrer à la rentrée de septembre 2013 mais la possibilité était laissée aux communes de demander une dérogation pour la retarder d'un an. A Maël-Carhaix, devant la complexité de sa mise en œuvre, le conseil municipal a décidé de poursuivre sa réflexion une année supplémentaire comme l'ensemble des communes de la CCKB.



## CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Le C.L.I.C. sud-ouest des Côtes d'Armor a tenu son assemblée générale à Maël-Carhaix le 26 mars 2013. Cette association, présidée par Mme Le Garrec de Rostrenen, recouvre 5 cantons (Corlay, Gouarec, Maël-Carhaix, Rostrenen et Saint Nicolas-du-Pélem). Les bureaux du CLIC sont situés à la Cité Administrative de Rostrenen.

Le CLIC est un lieu unique, gratuit et ouvert à tous où les personnes âgées et leur entourage peuvent venir s'informer.

Les conseillers sont là pour discerner les besoins de la personne, répondre à ses questions, l'informer sur ses droits,

l'orienter vers les structures compétentes et l'accompagner dans l'instruction de dossiers. Il apporte toutes les réponses dans le souci d'une approche globale des besoins et le respect du choix des individus.

Contact :

CLIC Sud-Ouest Côtes d'Armor

6A Rue Joseph Pennec

22110 ROSTRENEN

Tel : 02 96 29 26 27

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le comité d'entraide assure, par l'intermédiaire du SIASC, le portage de repas à domicile pour les personnes qui le demandent. Les livraisons ont lieu le lundi (2 repas), le mercredi (2 repas) et le vendredi (3 repas).

Les repas sont préparés à la cuisine du centre hospitalier de Carhaix.



Prix d'un repas : 10,40€

Prix du 2è repas (pour un couple) : 8,30€

Inscriptions auprès du Comité d'Entraide de Maël-Carhaix, 4, rue de la Poste.

Tel : 02 96 24 71 61

## CANICULE

Les conditions météorologiques que nous subissons depuis de longs mois ne laissent pas présager un été caniculaire.

Cependant, comme chaque année, les services de la santé publique donne des instructions en demandant à la population de se prémunir des effets du soleil et de la chaleur.

Il est demandé, principalement aux personnes âgées et aux jeunes enfants, de



ne pas s'exposer aux grandes chaleurs et de bien s'hydrater.

Par ailleurs, par esprit de solidarité et de bon voisinage, chacun doit venir en aide à des voisins fragiles qui pourraient être victimes d'éventuels malaises. Enfin, les personnes isolées qui le souhaiteraient pourront s'inscrire sur un registre à la mairie. Celle-ci pourra alors répondre rapidement à ceux ou celles qui auraient besoin de services en cas de canicule.

## ARGOAT EMPLOI-SERVICES

Après la disparition des 2 autres organismes en 2011, Argoat Emplois Services demeure désormais la seule association intermédiaire du COB. Un déficit lorsqu'on sait qu'une seule structure doit, désormais, faire face à l'inscription des demandeurs d'emploi alors que dans l'ensemble le nombre des clients reste identique d'une année sur l'autre, c'est-à-dire, insuffisant. Il faut donc rappeler les fonctions d'Argoat Emploi-Services : proposer des services dans l'intervention à domicile (ménage, repassage, courses...), l'entretien des espaces verts, les gros nettoyages y compris de façades, le bricolage, la garde d'enfants, la manutention, la peinture, les

déménagements, les livraisons, pour n'en citer que les plus importantes et de les faire assurer par les demandeurs d'emploi. L'objectif est double : économique et social. Le dernier terme concerne aussi les clients qui, souvent se retrouvent isolées et pour qui Argoat est la seule entité à leur venir en aide pour les imprévus ou les problèmes du quotidien. Son rôle devient ainsi essentiel pour tout notre territoire. Particuliers, entreprises, collectivités locales, associations..., peuvent faire appel à la structure.

Plus de renseignements au 02 96 29 20 79.



## LIEUX DE DETENTION D'EQUIDES

L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) signale que l'une de ses missions est d'assurer la traçabilité des équidés en enregistrant les propriétaires et les lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'Information Relatif aux Équidés).

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de réussite et il est indispensable que tous les lieux de détention soient enregistrés dans la base SIRE. Cette déclaration est obligatoire par décret n°2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

Tel : 0811 90 21 31 Mail : [info@ifce.fr](mailto:info@ifce.fr)

Adresse : Route de La Troche BP3 19231 Arnac Pompador Cedex



## NUISANCES SONORES

Si des plaintes concernant les nuisances sonores opposent parfois des personnes dans certains villages ou quartiers, la meilleure solution pour résoudre ces problèmes reste le dialogue apaisé entre les protagonistes qui doivent les uns et les autres faire preuve de compréhension, de tolérance et de respect.

Si l'entente demeure inaccessible, le recours aux arrêtés définissant les droits de chacun devient alors inéluctable.

Voici 2 articles extraits de l'arrêté préfectoral du 27/02/1990 concernant les nuisances sonores :

Article 4 – Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide

d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur

intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses,

raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30

les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Article 5 – Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de

prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de

tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## LES PESTICIDES (Arrêté préfectoral du 1/02/08)

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser des pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) :

A moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau figurant sur les cartes IGN (1/25000è). Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m)

Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25000è

Sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : Particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.**

**En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75000€ et 2 ans d'emprisonnement.**

Suite à l'application de cet arrêté, la commune a décidé de ne plus utiliser de pesticides, suivant les recommandations de la police de l'eau, pour éliminer les mauvaises herbes **dans les rues du bourg et au cimetière**. En conséquence, il est demandé à chacun de consacrer un peu de temps pour retirer les plantes indésirables qui poussent dans l'espace situé devant sa maison et à chacun de procéder au nettoyage des abords de « sa tombe » au cimetière.

## DESTRUCTION DES CHARDONS

L'arrêté préfectoral du 16 avril 1984 fait obligation aux propriétaires, fermiers et usagers de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. Ledit arrêté stipule que la destruction des chardons

devra être opérée par voie chimique ou mécanique et être terminée avant la maturation des graines.

Nombreuses sont les plaintes, qui, chaque année, parviennent à la mairie et entraînent l'envoi de courriers aux fautifs les invitant à remédier à la situation.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- . Thya PASQUIER, 16. Rue des Ardoisières, le 26 décembre 2012
- . Jade Alice DE LA BARRERA DALIGAULT, 14. Rue de Rostrenen, le 14 janvier 2013
- . Liloo Laura Léa Annie HUMETZ DAVID, 16. Kermaria, le 2 mars 2013
- . Alan Jean Servane POULIZAC, 17. Gwazh Lin, le 2 mars 2013
- . Kelhya EGU, 2. Lameurette d'En Bas, le 2 avril 2013
- . Ewenn COX, 8. Rue du Docteur Lemoine, le 27 avril 2013
- . Lyam LALLEMAND, 32. rue de Paule, le 12 mai 2013
- . Nolan Dwayne Georges MORLIERE, 5. Moulin de la Lande, le 16 mai 2013
- . Lina LE TOUT-LE FLOC'H, 3. Kerdoupin, le 25 mai 2013
- . Méwen Pascal Dominique GROT, 1. Bis Kermarec, le 29 mai 2013

### PUBLICATIONS DE MARIAGE

- . Jean-Baptiste PRIER & Aude LE JEUNE
- . Christophe Francis SLEMBROUCK & Aude RENNESSON

### DECES

- . Emile Roger Jean LE BRIS, 85 ans, 8. rue de Paule, le 6 janvier 2013
- . Marie Yvette LOISON veuve LE BORGNE, 83 ans, 1. Keranflec'h, le 6 janvier 2013
- . Marie Léonie BELLEC veuve LE GALL, 88 ans, 8. rue de Paule, le 23 janvier 2013
- . David RIOU, 35 ans, 12. Kerbourou, le 28 janvier 2013
- . Jeannine Marie Thérèse MANAC'H veuve LAVERGE, 78 ans, 3. rue de la Gare, le 10 février 2013
- . Francis CONAN, 82 ans, 1. Kermaria, le 21 février 2013
- . Jeannine Marie PERROT épouse LE GUELLEC, 77 ans, 10. Keroguiou, le 2 mars 2013
- . Yves Louis CITE, 87 ans, 8. Minez-Roscoajou, le 2 mars 2013
- . Louissette JOUAN veuve CRESSANT, 79 ans, 26. rue Sainte Catherine, le 12 mars 2013
- . Jean-Loup Roger PERRÉNÈS, 62 ans, 6. Kerdoupin, le 12 mars 2013
- . Emmanuel THOMAS, 93 ans, 8. rue de Paule, le 19 mars 2013
- . Henri Louis Marie LE GARSMEUR, 69 ans, 8. rue de Paule, le 14 mai 2013

## ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014

Le parlement a voté le 17 avril 2013 un texte modifiant le mode d'élection des conseillers municipaux et communautaires.

Pour les conseillers municipaux, le seuil de population imposant des scrutins de listes a été abaissé de 3500 à 1000 habitants. Ainsi, Maël-Carhaix, dont la population municipale est de 1620 habitants, est concernée par ce nouveau mode de scrutin. Il en résulte que des listes entières devront être

présentées et que les électeurs ne pourront pas panacher sous peine de voir leur bulletin compté nul. Les listes devront prendre en compte la parité, ce qui implique qu'hommes et femmes devront alterner sur le bulletin.

Les délégués communautaires seront, pour la première fois, directement élus par les citoyens.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le dernier recensement s'est déroulé en 2009 sur Maël-Carhaix. Depuis cette date l'INSEE communique le nombre d'habitants évalué en tenant compte des évolutions constatées. Ainsi, la population totale Maël-Carhaisienne est de 1649 en 2013.

Les recensements ont désormais lieu tous les 5 ans. Ainsi au mois de janvier 2014, il sera procédé à un nouveau recensement de la population. Des agents recenseurs seront recrutés pour effectuer le travail en coordination avec les services de la mairie.

## DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La présence du demandeur est requise à la fois au moment du dépôt d'une demande de carte nationale d'identité et lors de la remise de cette CNI. Le délai de délivrance des CNI se situe entre 4 et 5 semaines.

### Première demande de carte nationale d'identité plastifiée

- . Extrait de naissance
- . 2 photographies d'identité
- . Justificatif domicile

### Renouvellement d'une carte nationale d'identité

- . 2 photographies d'identité
  - . Justificatif domicile
  - . Ancienne carte
  - . Nom-prénoms, date lieu de naissance des parents
- En cas de perte de l'ancienne CNI plastifiée : joindre un timbre fiscal à 25 € et déclaration perte C.N.I.

## CHALLENGE DE L'ARDOISE

L'Ecole de football Maël-Carhaisienne a organisé, mercredi 8 mai, un grand tournoi de football réservé aux équipes de U11 et U13. Yohan Toulgoat avait bien préparé la journée au cours de laquelle 12 équipes dans chaque catégorie se sont affrontées, d'abord, en poules puis les meilleures par élimination directe. L'organisation impeccable et la participation des bénévoles de

l'USMC ont permis le bon déroulement des matches dans un excellent état d'esprit.

La journée s'est achevée par les finales : en U11, Plouguernevel a battu Carhaix 1 à 0 et en U13, le Groupement du Pélem a battu Corlay 1 à 0. Des coupes ont récompensé les différents lauréats.



Challenge de l'ardoise à Maël-Carhaix

## US MAËL-CARHAIX

A l'occasion de l'assemblée générale, les dirigeants du club de football de la commune se sont montrés très satisfaits de la saison écoulée. En effet, l'école de foot a été suivie par 65 enfants, encadrés par de jeunes animateurs dynamiques et pour la plupart issus du club, qui, chaque samedi matin, ont enseigné les bases de ce sport aux jeunes pousses.



L'équipe A de l'USMC championne de son groupe

Les équipes seniors entraînées par Thierry Masson ont effectué un excellent parcours permettant à l'équipe A de finir en tête de son groupe et la B en milieu de tableau. Ces bons résultats assurent la promotion de l'équipe A qui accède à la D1 pour la prochaine saison. La bonne ambiance qui règne dans le groupe, la

jeunesse des joueurs et le dévouement des différents bénévoles laissent augurer de beaux jours au sein de l'USMC.

## MARCHE

Patrick Le Marre, président exposants (ALE) a proposé en place à Maël-Carhaix, comme à Caurel, à Plounévezel ... un alimentaire. Cette idée a été concertation, il a été décidé que l'Ecole, chaque jeudi matin de

Le premier marché a eu lieu chaque jeudi matin. De 10 à 15 produits. Il s'agit du retour à créatrice d'animation, qui avait d'années.



Marché hebdomadaire Place de l'Ancienne Ecole

de l'association libre des début avril à la mairie de mettre il le faisait déjà à Plouguernevel, petit marché principalement étudiée et acceptée. Après le marché se tiendrait, Place de 10h à 13heures.

le 25 avril et se poursuit depuis boutiques proposent leurs Maël-Carhaix d'une activité, disparu, il y a plusieurs dizaines



## DEPART DE MME PHILIPPE

Mme Yvonne Philippe occupait les fonctions de secrétaire générale de la mairie de Maël-Carhaix depuis août 1976. Le 1<sup>er</sup> mars dernier, elle a fait valoir ses droits à la retraite. Son départ a été fêté vendredi 19 avril en présence de sa famille, d'Auguste Le Coënt qui l'avait recrutée, des élus de la commune, du Conseiller Général, du Président de la CCKB, de ses collègues et ses anciens collègues ainsi que les personnes qui siègent dans les différentes commissions communales.

A cette occasion, Mme Philippe a reçu des cadeaux dont une sculpture en bronze, offerte par la commune, réalisée par le sculpteur Maël-Carhaisien : Franz Venner de Kergicquel Hamon.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars la succession est assurée par Mme Yvonne Tosser qui se trouvait depuis une douzaine d'années au côté de Mme Philippe qui, par sa grande expérience de l'administration territoriale, lui a permis de peaufiner sa formation initiale.

### Yvonne PHILIPPE, Secrétaire générale à la mairie de Maël-Carhaix 1976 – 2013.

« Une vie, une carrière de Secrétaire Générale d'une belle longévité au sein de la même collectivité : MAËL-CARHAIX. Un métier passionnant. Une aventure humaine avant tout.

Une aventure née en 1976 de la convergence d'intérêts et de volontés :

Ceux d'un maire : M. Auguste Le Coënt, qui au départ de M. Yves Le Jouan, était à la recherche d'un secrétaire général compétent, homme ou femme : l'alternative a toute son importance (d'aucuns disaient qu'il fallait un « homme » à ce poste). La connaissance du breton, langue de communication courante à l'époque en milieu rural ne nuirait pas,

Ceux d'une jeune femme de 25 ans voulant vivre « au pays » et pour son pays dans le service public territorial et au service du public.

Préparée à cette entrée dans la vie active depuis l'expérience d'un stage en mairie de Maël-Pestivien en 1974, après une maîtrise de Droit Public suivi d'un DESS de gestion d'entreprises à l'IAE de Rennes en 1976, et la réussite à deux concours en 1975, j'ai d'abord été contactée par M Denieul, alors directeur de l'actuel Centre de Gestion pour le personnel qui avait su insister sur la chance qu'offrait ce poste basée sur les compétences et non sur le genre du candidat, fait rare à l'époque dans les communes chef-lieu de canton.

Ma langue maternelle étant le breton, je satisfaisais donc aux exigences du poste telles que définies par M. Le Coënt. Recrutée à l'issue du stage de DESS effectué à la mairie de Saint Briec, je suis nommée par M Le Coënt, après présentation au conseil municipal, en qualité de secrétaire générale des villes de 2 à 5000 habitants, à la mairie de Maël-Carhaix. Dès lors, pédagogue, M Le Coënt m'accordait « le droit de ne pas savoir » car j'étais jeune et inexpérimentée mais le devoir de chercher à apprendre – je citerai volontiers ses paroles à tous les nouveaux venus et stagiaires que j'ai eu la chance de guider dans ma carrière. Sa pleine confiance m'a donné une énergie sans cesse renouvelée pour accomplir les

missions du service public et du service au public me permettant d'être tout à la fois et selon les cas : secrétaire interprète, confidente, assistante, collaboratrice, et directrice des services et du personnel.

M Le Coënt, maire de 1971 à 2001, a eu de grandes ambitions pour Maël-Carhaix et ses environs. Elles ne peuvent être toutes citées ici. Chargée de les mettre en œuvre, je ne citerai que quelques-unes d'envergure communale ou intercommunale : le foyer-logement, le comité cantonal d'entraide aux personnes âgées, le corps de sapeurs pompiers, l'amélioration de l'habitat (plan d'action prioritaire n°15 pour les personnes âgées), le développement du Syndicat Intercommunal des Eaux du Centre Bretagne...

Au niveau de la commune, je n'oublie pas la fin de la restauration de l'Eglise et de ses vitraux suite à l'incendie du 14.07.1973, de nombreux lotissements, la salle des sports, la salle polyvalente, le plan d'eau, les jardins de Kervezennec, la rénovation de l'école, la mairie et l'aménagement de la place...

Des services aux administrés ont été créés et n'ont cessé d'évoluer : cantine municipale créée en 1975, garderie municipale en 1978, cap armor en 1989, activités touristiques...

De même, les outils de travail n'ont cessé de progresser dans les différents services : matériel et logiciels informatique depuis 1983 et régulièrement renouvelé, tracteurs et tracto et équipements divers...

J'avouerai qu'en 1976, j'ai fait cette découverte étonnante dans les greniers de la mairie, de l'état civil ancien datant de 1630 et immédiatement restauré. Découverte marquante dans une vie professionnelle.

De 2001 à ce jour, ce fut une vie différente où j'ai accompagné au mieux les maires qui se sont succédés 4 en 7 ans dont 3 pour un seul mandat, assurant tout au long de cette période une autre affaire au combien passionnante : la gestion administrative du legs de M Kerfers en étant la correspondante des administrations, des avocats dont Mes Poignard et Lombardo, des notaires Bourdeau et Bernigaud Nouméa et experts de métropole et d'Outre-Mer.

Participer activement à la création du cabinet médical financé par le legs, aura été une grande satisfaction. Assister aujourd'hui au renouvellement d'équipements collectifs dont la station d'épuration, la création du complexe Kerfers : restaurant scolaire, garderie, local associatif financé avec le même legs me réjouit.

Ma fin de carrière aura aussi été consacrée à la formation de nombreux stagiaires et à la transmission à Mme Tosser d'un savoir et d'une expérience de près de 37 ans.

Le métier de secrétaire, qui pour moi n'a cessé d'évoluer, va par nature ou sauf à disparaître, encore évoluer dans un environnement propice aux économies et par voie de conséquence au regroupement dans des unités compétentes. Intercommunalités, oui sûrement, pourvu que leurs actions soient expliquées et comprises de tous les liens sur le terrain. »

Yvonne PHILIPPE



Mmes Tosser et Philippe